



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

recrutement

Question écrite n° 79925

Texte de la question

M. Yannick Moreau, député de la Vendée littorale, appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur les difficultés que rencontrent les personnes diplômées d'État d'assistant de service social pour accéder à un poste dans le secteur de l'aide sociale à l'enfance. En effet, pour travailler dans ce secteur et être titularisé, il faut à nouveau passer un concours d'assistant socio-éducatif (Il n'y a qu'un concours au niveau national par an). Ce concours n'est lui-même valable que 3 ans, et si aucun poste n'est trouvé sur cette période, il faut alors le repasser. Aussi, il lui demande si des aménagements pourraient être envisagés afin d'améliorer les conditions d'exercice de cette profession.

Données clés

Auteur : [M. Yannick Moreau](#)

Circonscription : Vendée (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79925

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mai 2015](#), page 3707

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)